

Ressources « La psychologie peut vous aider » : Faire une demande d'admission aux programmes d'études de cycles supérieurs en psychologie auprès des universités canadiennes

Quand commencer à chercher?

Il est sage de commencer à chercher les programmes ou les écoles de psychologie potentiels quelques années avant le moment où vous avez l'intention de faire votre demande d'admission. Bien que cela semble tôt, vous vous assurez ainsi de suivre tous les cours requis et d'acquérir l'expérience en recherche/travail/bénévolat exigée pour faire de vous un bon candidat. Les dates limites d'admission auprès des écoles d'études supérieures sont fixées au début décembre et au début mars. Prévoyez assez de temps pour remplir les documents d'admission en commençant dès l'été ou l'automne de votre dernière année d'études de premier cycle.

Comment choisir un programme?

L'une des premières décisions que vous aurez à prendre est le profil de formation dans lequel vous voulez vous spécialiser : profil recherche, profil professionnel et profil scientifique-professionnel. Cette décision dépend de vos objectifs de carrière. Les programmes d'études supérieures sont axés, à des degrés variables, sur la pratique ou la recherche. Par exemple, certains sous-domaines de la psychologie, comme la psychologie cognitive et la psychologie sociale, mettent l'accent sur la recherche et s'adressent davantage aux étudiants qui visent une carrière scientifique ou qui se destinent à l'enseignement. En revanche, d'autres programmes d'études supérieures en psychologie mettent l'accent à la fois sur la psychologie appliquée et sur la recherche; il s'agit, notamment, des programmes de psychologie clinique, de psychologie du counseling, de psychologie scolaire, de neuropsychologie, de psychologie judiciaire et de psychologie industrielle/organisationnelle. Pour vous aider à prendre une décision éclairée, allez sur le site Web des programmes et informez-vous auprès des professeurs, des étudiants actuels et des anciens étudiants afin de connaître le genre d'emploi que les étudiants obtiennent généralement, une fois leur diplôme obtenu. Gardez également à l'esprit que certaines universités offrent des programmes particuliers, spécialisés en méthodologie, en psychologie communautaire, en histoire de la psychologie, etc.

Quelles sont les universités qui offrent des programmes d'études supérieures en psychologie?

Vous trouverez sur le site Web de la SCP la liste des universités canadiennes qui offrent des programmes en psychologie (<https://cpa.ca/etudiants/resources/universitescanadiennes/>) et <https://cpa.ca/etudiants/resources/Experimental/>).

Si vous penchez pour un diplôme en psychologie professionnelle, en psychologie du counseling, en psychologie scolaire ou en neuropsychologie, consultez la section du site Web de la SCP consacrée à l'agrément. Vous y trouverez la liste des universités qui proposent une formation qui répond aux normes

d'agrément des programmes de psychologie professionnelle (<https://cpa.ca/agrement/programmesagrees/>). Sachez que les universités ou les programmes d'études supérieures ne sont pas tous agréés et que cela pourrait affecter les possibilités d'internats et de stages, ainsi que les perspectives d'emploi. Communiquez avec les universités pour vous informer du statut d'agrément de leurs programmes.

Le site Web du Council of University Directors of Clinical Programs contient une fiche d'information qui traite précisément des demandes d'admission auprès des écoles d'études supérieures qui offrent un programme en psychologie clinique (https://cudcp.wildapricot.org/resources/Pictures/ClinicalPsychGradSchool_Updated3.pdf).

Qu'est-ce qui fera de vous un bon candidat?

Les conditions d'admission à l'université varient. En commençant votre recherche à la première ou à la deuxième année de votre formation de premier cycle, vous pourrez orienter vos expériences de recherche et vos expériences pratiques en fonction des prérequis demandés par les programmes d'études supérieures auxquels vous avez l'intention de faire une demande d'admission. En examinant les conditions d'admission, vous pourrez déterminer facilement si votre diplôme, les travaux universitaires effectués au premier cycle et les notes obtenues aux tests normalisés (s'il y a lieu) répondent aux normes des programmes. On trouve généralement en ligne des statistiques qui vous permettent d'avoir une idée de la probabilité que votre candidature soit retenue en tenant compte du contingentement des programmes.

La plupart des programmes d'études de cycles supérieurs prennent en considération les résultats scolaires (généralement au-dessus de 80 %), en particulier dans les cours en psychologie et, souvent, dans les cours de méthodologie de recherche ou de statistiques. Il est fréquent que le programme favorise les candidats qui ont produit une thèse de spécialisation et qui ont de l'expérience supplémentaire en recherche (bénévole ou rémunérée). Certaines universités exigent également des candidats qu'ils aient réussi le test GRE ou d'autres tests normalisés (p. ex., le Test of English as a Foreign Language [TOEFL] pour les étudiants francophones qui font une demande d'admission auprès d'une université anglophone). Ces tests demandent de la préparation; vous devez donc bien planifier afin de prévoir suffisamment de temps dans l'éventualité où vous auriez à repasser le test, et de veiller à ce que les résultats soient disponibles avant la date limite d'admission à l'école d'études supérieures. Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le test GRE et des ressources utiles pour vous y préparer, comme la mise au point d'un plan d'étude, à l'adresse suivante : <https://www.mastersdegree.net/how-to-study-for-the-gre/>.

Enfin, de nombreux programmes d'études supérieures exigent des lettres de recommandation. Assurez-vous de vous adresser à des personnes qui vous connaissent bien et qui savent ce que vous avez accompli et appris pendant vos études (p. ex., conseiller en recherche, professeur qui vous a enseigné un cours avancé de premier cycle), car les lettres de recommandation sont très importantes dans le processus de décision.

Combien de temps durent les études de cycles supérieurs?

Certains programmes d'études supérieures conduisent à un diplôme de maîtrise (maîtrise ès arts – M.A.; maîtrise ès sciences – M.Sc.; maîtrise en éducation – M.Ed.), tandis que d'autres aboutissent à un diplôme



de doctorat (doctorat en philosophie – Ph. D.; doctorat en psychologie – Psy.D.; doctorat en éducation – D.Éd). La durée d'un programme de maîtrise est d'un an ou deux, auxquels s'ajoutent de trois à cinq ans pour l'obtention du doctorat. Certaines universités offrent également des programmes combinés de maîtrise et de doctorat. Vos aspirations professionnelles, votre capacité financière, votre situation familiale et le temps que vous pouvez consacrer à vos études influenceront votre choix par rapport au type de programme et à la durée de votre formation.

Quelles sont les exigences des programmes?

Les programmes d'études supérieures se distinguent quant au type de cours qu'ils proposent, au nombre de cours à suivre par les étudiants et au temps que les étudiants devront consacrer au programme. Les possibilités de recherche, de stages pratiques, d'enseignement et d'internats obligatoires sont différentes d'une école d'études supérieures à l'autre. Vérifiez les exigences des programmes qui vous intéressent en consultant les sites Web des établissements, pour vous assurer que ceux-ci cadrent avec votre plan de carrière.

Comment choisir un directeur de recherche?

La relation la plus significative que vous développerez pendant vos études supérieures est celle que vous entretiendrez avec votre directeur de recherche. En trouvant un professeur qui a les mêmes intérêts de recherche que vous, et en établissant une relation avec lui, non seulement vous augmenterez vos chances d'être accepté à cette université, mais vous vous assurerez aussi que le temps que vous consacrerez à vos études supérieures sera utile et satisfaisant. La plupart des départements universitaires publient sur leur site Web la liste des membres de leur corps enseignant, ainsi que leur biographie, leurs intérêts de recherche et leurs coordonnées, en plus d'indiquer comment joindre les étudiants actuels. Pour choisir la bonne école d'études supérieures, il est essentiel de trouver les directeurs de recherche potentiels et d'entrer en contact avec eux pour leur demander s'ils accepteront de nouveaux étudiants diplômés l'année suivante.

Certaines universités basent en grande partie leur décision d'accepter un étudiant en fonction de la disposition du professeur à accompagner cet étudiant pendant ses études. Commencez tôt à prendre contact avec des superviseurs potentiels dans les universités qui vous intéressent. Dès le premier contact (probablement par courriel), assurez-vous de vous familiariser avec les travaux que mène ce professeur et proposez des avenues de recherche que vous aimeriez explorer. N'oubliez pas que vous entamez une relation importante; soyez poli et patient lorsque vous attendez sa réponse.

Comment payer les droits de scolarité?

Les études supérieures peuvent être coûteuses, les frais de scolarité variant considérablement d'une université à l'autre. Habituellement, les écoles d'études supérieures annoncent sur leur site Web ce qu'un étudiant doit s'attendre à payer en droits de scolarité et en frais supplémentaires, en plus d'indiquer si l'école offre des bourses aux étudiants, des postes d'assistant à l'enseignement et des postes d'assistant à la recherche. Les bourses/subventions provinciales, territoriales et fédérales, ainsi que les bourses/subventions privées, peuvent aussi vous aider à payer vos études et à subvenir à vos besoins pendant vos études. Pour obtenir plus d'information sur les bourses d'études canadiennes pour la maîtrise et le doctorat, rendez-vous sur les sites Web des trois Conseils du Canada :



- Conseil de recherche en sciences naturelles et génie du Canada (CRSNG) : https://www.nserc-crsng.gc.ca/index_fra.asp
- Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) : <https://cihr-irsc.gc.ca/f/193.html>
- Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) : <https://www.sshrc-crsh.gc.ca/home-accueil-fra.aspx>

Si vous cherchez du financement pour votre première année d'études supérieures, vous devez soumettre une demande l'année précédant celle où vous avez l'intention de commencer vos études (l'année où vous faites votre demande d'admission). Généralement, les demandes de bourses doivent être déposées au début du semestre d'automne (octobre/novembre).

Vous pouvez aussi vous informer sur le [Centre de service national de prêts aux étudiants](#) et/ou sur les programmes d'aide financière aux étudiants qui sont disponibles dans la province ou le territoire où vous vivez, dont voici des exemples :

Province/territoire	Programme
Alberta	Alberta Student Aid
Colombie-Britannique	British Columbia Student Aid
Manitoba	Aide aux étudiants du Manitoba
Nouveau-Brunswick	Services financiers pour étudiants
Terre-Neuve-et-Labrador	Newfoundland and Labrador Student Aid
Territoires-du-Nord-Ouest	Aide financière aux étudiants
Nouvelle-Écosse	Nova Scotia Student Assistance
Nunavut	Aide financière aux étudiants du Nunavut
Ontario	Régime d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants de l'Ontario
Île-du-Prince-Édouard	Aide financière aux étudiants
Québec	Aide financière aux études
Saskatchewan	Aide aux étudiants de la Saskatchewan
Yukon	Aide financière aux étudiants et aux étudiantes

Remarque finale

Pour décider du nombre d'écoles auprès desquelles vous voulez faire une demande d'admission, cherchez l'équilibre entre quantité et qualité afin d'augmenter vos chances d'être accepté. Ne manquez pas non plus de demander des conseils aux étudiants de cycle supérieur qui sont présentement aux études. Bonne chance!

Vous voulez plus d'informations?

- Rendez-vous à la section du site Web de la SCP consacrée aux étudiants (<https://cpa.ca/etudiants/>), en particulier à la page Ressources pour les étudiants, qui propose une présentation sur l'admission aux études supérieures qui a été donnée au congrès de la SCP de 2013, ainsi que des références (<https://cpa.ca/etudiants/resources/>).
- Consultez le site Web du CCPPP (<https://ccppp.ca/bienvenue>) pour vous renseigner sur la procédure à suivre pour faire une demande d'admission aux programmes d'études supérieures et aux programmes d'internats et de stages.



- Site Web de l'APA : (<http://www.apa.org/education/grad/index.aspx>)

La présente fiche d'information a été rédigée pour la Société canadienne de psychologie par M. Colin Capaldi (Université Carleton) et Mme Lyndsay Evraire (Université Western).

Dernière révision : Octobre 2021

Votre opinion compte! Si vous avez des questions ou des commentaires au sujet des rubriques *La psychologie peut vous aider*, veuillez communiquer avec nous à l'adresse suivante : factsheets@cpa.ca.

Société canadienne de psychologie.
141, avenue Laurier Ouest, bureau 702
Ottawa, Ontario K1P 5J3
Tél. : 613-237-2144
Numéro sans frais (au Canada) : 1-888-472-0657

